

RAPPORT N° 91/1-15
au Conseil Municipal

OBJET

CLASSEMENT DE DIVERS CHEMINS ET VOIES
DANS LA VOIRIE COMMUNALE

Afin de pouvoir être prises en compte dans la répartition des crédits du Fonds Routier, les voies créées ou aménagées cette année par la Commune doivent, au préalable, être classées dans la voirie communale.

Le classement de certaines voies privées dont les caractéristiques techniques répondent à celles des voies communales a également été demandé par les propriétaires ou les riverains de ces voies.

Les chemins et les voies proposés au classement pour 1990 sont énumérés en annexe.

L'enquête publique préalable s'est déroulée du lundi 19 novembre au vendredi 7 décembre 1990 inclus.

Je vous demande de vous prononcer sur le classement éventuel de ces divers chemins et voies dans la voirie communale, en tenant compte du rapport du Commissaire Enquêteur.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Gilbert ANNETTE

DELIBERATION N° 91/1-15
du Conseil Municipal
en séance du samedi 16 mars 1991

OBJET

CLASSEMENT DE DIVERS CHEMINS ET VOIES
DANS LA VOIRIE COMMUNALE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 91/1-15 du Maire ;

Sur le rapport de Michel CHAN-LIAT (Adjoint) :

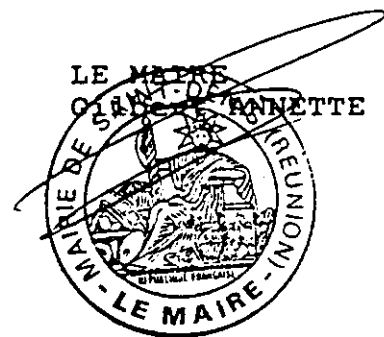
S'agissant du Chemin du Plateau à Domenjod, il est à noter l'opposition de Monsieur RAMASSAMY. Cependant, le classement de cette voie fait suite à la demande de la S.H.L.M.R. et de la SO.DI.A.C. en vue du désenclavement et de la réalisation des projets "La Louisiane" et "Frégate".

Sur l'avis favorable des Commissions précitées ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE

Approuve le classement dans la voirie communale des divers chemins et voies répertoriés en annexe.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 22 MARS 1991



VOIES DONT LE CLASSEMENT EST DEMANDE PAR LA COMMUNE

DENOMINATIONS/ SITUATIONS	PROPRIETAIRES	LONGUEURS	EMPRISES
Prolongement/ Rue Jules Hermann/ Chaudron	Commune	350 m	12 m
Rue des Amaryllis/ Sainte-Clotilde	Commune	95 m	10 m
Rue du Muscadier/ Sainte-Clotilde	Commune	335 m	10 m
Prolongement/ Rue Pitel Sainte-Clotilde	Commune	100 m	10 m
Rue des Alamandas/ Sainte-Clotilde	Commune	405 m	10 m
Prolongement/ Rue des Caramboles/ Sainte-Clotilde	Commune	140 m	10 m
Rue des Fruits-à-Pain/ Sainte-Clotilde	Commune	240 m	10 m
Impasse des Oiseaux/ Sainte-Clotilde	Commune	45 m	8 m
Rue de l'Ancienne Poste/ Sainte-Clotilde	Privé Commune	245 m	10 m
Prolongement/ Rue Claude Debussy/ Sainte-Clotilde	Commune	130 m	8 m
Rue de la Vierge/ Montgaillard	S.I.D.R.	305 m	12 m
Prolongement/ Avenue Jean Albany/ Saint-Denis	Commune	380 m	16 m
Rue François Coppée/ Saint-Denis	Commune	240 m	6 m
Rue Alexandre Dumas/ Saint-Denis	Commune	390 m	6 m

VOIES DONT LE CLASSEMENT EST DEMANDE PAR LA COMMUNE
(suite)

DENOMINATIONS/ SITUATIONS	PROPRIETAIRES	LONGUEURS	EMPRISES
Rue Duguay Trouin/ Moufia	S.H.L.M.R.	110 m	10 m
Rue des Corsaires/ Moufia	S.H.L.M.R.	120 m	10 m
Allée des Pourpiers/ Bois-de-Nèfles	Commune	190 m	6 m
Chemin du Bras-Cresson/ Brûlé	Privé	190 m	6 m
Chemin des Platanes/ Montagne	Privé	680 m	6 m
Chemin Valliamé/ Montagne	Commune	615 m	6 m
Chemin des Grenadines/ Montagne	Privé Commune	560 m	6 m
Chemin des Cerisiers/ Saint-Bernard/ Montagne	Commune	560 m	6 m
Chemin des Sapins/ Saint-François	Commune	255 m	6 m
Chemin de la Cannelle/ Saint-François	Privé	360 m	6 m
Chemin vers le terrain ex-Técher/ Saint-François	Commune	500 m	6 m
Chemin des Muriers/ Bretagne	Privé	170 m	6 m
Prolongement/ Chemin de la Roseraie/ Bretagne	Privé	190 m	6 m
Chemin des Palmiers/ Bretagne	Privé	180 m	6 m
Chemin des Acacias/ Bretagne	Privé	490 m	6 m

VOIES DONT LE CLASSEMENT EST DEMANDE PAR LA COMMUNE
(suite)

DENOMINATIONS/ SITUATIONS	PROPRIETAIRES	LONGUEURS	EMPRISES
Chemin des Tamariniers/ Domenjod	Privé	450 m	6 m
Chemin du Plateau/ Domenjod	Privé	450 m	6 m
Chemin de la Colline/ Bellepierre	Commune	610 m	6 m
Chemin Lacaille/ Chaudron	Privé	125 m	10 m

VOIES DONT LE CLASSEMENT EST DEMANDE PAR LES RIVERAINS

DENOMINATIONS/ SITUATIONS	PROPRIETAIRES	LONGUEURS	EMPRISES
Allée des Badamiers/ Saint-Denis	Privé	250 m	6 m
Allée des Roses/ Saint-Denis	Privé	190 m	6 m
Allée des Thuyas/ Saint-Denis	Privé	210 m	6 m
Allée Montplaisir/ Saint-Denis	Privé	230 m	8 m
Prolongement/ Allée Ave Maria/ Saint-Denis	Privé	200 m	6 m
Rue des Ajoncs/ Saint-Denis	Privé	270 m	6 et 8 m
Rue des Lauriers/ Saint-Denis	Privé	270 m	8 m
Chemin du Cap Bernard (en partie)/ Montagne	Privé	690 m	8 m
Chemin des Brises (en partie)/ Montagne	Privé	260 m	8 m
Rue Longue/ Montagne	Privé	1 530 m	6 m
Chemin des Hibiscus/ Bretagne	Privé	135 m	6 m

LE MAIRE : Rapport n° 15. Mickaël NATIVEL.

Mickaël NATIVEL procède à la lecture du Rapport.

M. NATIVEL M. : Vous avez en annexe la liste de ces différents chemins et voies.

LE MAIRE : Oppositions ? Abstentions ? Adopté à l'UNANIMITE.